TRANS FORMA TION

CENTRE DE TRANSFORMATION DU LOGEMENT COMMUNAUTAIRE



DÉCOUVREZ NOS PROGRAMMES DE SUBVENTION

MARINA SLOUTSKY
CHRISSY DIAVATOPOULOS
LUC LABELLE



ORDRE DU JOUR

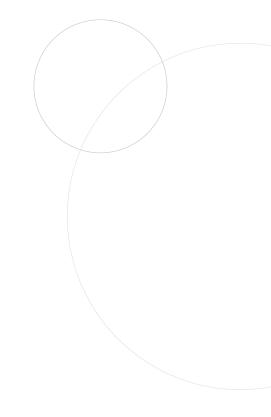
- 1. Mot de bienvenue
- 2. Le Centre
- 3. Les fonds
- 4. Les formulaires
- 5. L'évaluation
- 6. Les rapports
- 7. Prochaines étapes
- 8. Questions et réponses







Quelques details pour commencer...







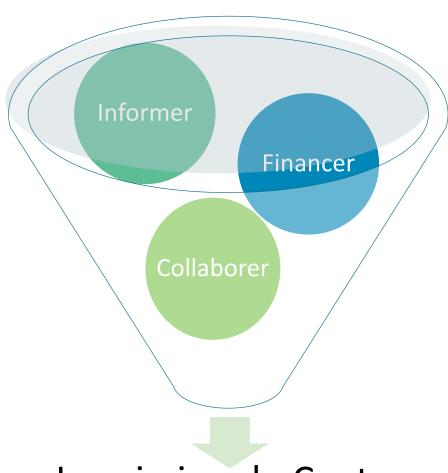
ÉNONCÉ DE MISSION

Établir des liens et des partenariats avec des fournisseurs de services et de logements communautaires afin de faciliter l'évolution du secteur.

Financer, soutenir et développer la capacité organisationnelle du secteur.



ACTIONS DU CENTRE



La mission du Centre









Community Housing
Transformation Centre
Centre de transformation
du logement communautaire

QU'EST-CE QU'UN PROJET TRANSFORMATEUR?

Il est important de garder en tête que les projets doivent être « transformateurs ».



La transformation est définie par le Centre comme un changement durable, concret, profond et à long terme. Ainsi, les projets proposés doivent inclure de nouvelles approches, de nouveaux outils ou façons de faire pour l'organisme ou pour le secteur.



LE PRIORITÉS DU CENTRE

- Réduire **l'empreinte environnementale** du secteur
- Répondre au manque de service pour les communautés autochtones
- Encourager des pratiques d'affaires innovantes et durables
- Améliorer l'inclusion sociale et l'engagement de la communauté
- Favoriser la croissance du secteur du logement communautaire



Fonds de transformation du secteur

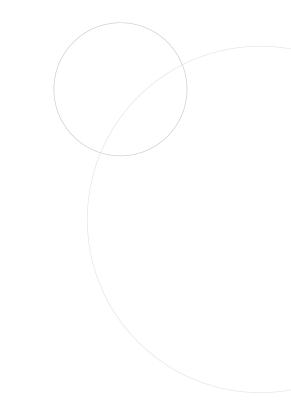
\$40M Projets locaux

+

Projets d'impact sectoriel

\$10M

Fonds d'initiative d'aide communautaire aux locataires

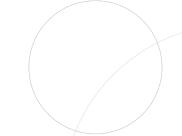






Objectifs du Fonds





Fonds d'initiative d'aide communautaire aux locataires (FIACL)

Le FIACL devrait participer à l'atteinte d'au moins l'un des objectifs suivants :

- Accroître et promouvoir l'accès à l'information ;
- Renforcer les capacités en matière de prise de décision et de responsabilités liées au logement;
- Favoriser la participation des locataires dans la prise de décision et dans les projets liés au logement.

\$10M

Fonds d'initiative d'aide communautaire aux locataires









Fonds d'initiative d'aide communautaire aux locataires (FIACL)

- Organismes collaborant avec les locataires, association de locataires, fournisseurs de logement communautaire (coopératif, social ou OSBL) ou fournisseurs de services du secteur
- Le projet doit relever à la fois d'au moins un objectif du fonds et d'un axe prioritaire du Centre
- Le projet doit être achevé d'ici 2024
- Le montant demandé ne peut dépasser 150 000 \$.

\$10M

Fonds d'initiative d'aide communautaire aux locataires



\$10M

Fonds d'initiative d'aide communautaire aux locataires

Types d'activités couverts



Fonds d'initiative d'aide communautaire aux locataires (FIACL)

- Sensibiliser le public à la réalité des locataires
- Informer et sensibiliser sur les droits et responsabilités des locataires
- Augmenter les connaissances des locataires sur les options de logement
- Améliorer la littératie financière liées au logement
- Accroître la participation significative des locataires et leur influence sur les décisions / projets de logement qui les concernent, notamment dans la définition des services
- Reconnaître et intégrer les connaissances des peuples autochtones.





\$10M

Fonds d'initiative d'aide communautaire aux locataires

Exemples de projets





- Mettre en place des séances d'information sur les droits des locataires, dispensées par les organismes communautaires aux locataires vulnérables
- Réviser les politiques d'attribution des unités afin d'assurer l'équité entre les locataires
- Sensibiliser les membres du conseil d'administration à l'importance de favoriser l'implication et la représentation des locataires au conseil d'administration

Fonds d'initiative d'aide communautaire aux locataires

Ce que nous ne finançons pas





- Les travaux de construction ou de rénovation;
- Le paiement de frais associés à des actions judiciaires ou à des mesures administratives la consultation juridique ne fait cependant pas l'objet de restriction —;
- L'assistance individuelle pour l'accès au logement;
- Toutes activités ne s'inscrivant pas dans l'un des axes prioritaires;
- Les dépenses encourues pour des activités entamées avant la confirmation écrite de l'octroi de la subvention par le Centre;
- Les activités qui ne sont pas nouvelles ou transformatrices pour les organismes, les fournisseurs ou le secteur;
- Les dépenses associées aux programmes de base, aux services réguliers, à l'administration et à l'exploitation;
- Les provisions financières pour des tâches devant être achevées à une date ultérieure;
- Les activités de levée de fond.



\$10M

Fonds de transformation du secteur

OM Projets locaux

Projets d'impact sectoriel

Objectifs du Fonds





- Faire un effet de levier pour faciliter l'accès ou bonifier d'autres subventions existantes;
- Amener le secteur à réduire son empreinte environnementale;
- Promouvoir les initiatives en matière d'habitation au sein des communautés autochtones;
- Élaborer des outils accessibles à tous ;
- Appuyer la consolidation sectorielle et les partenariats en tous genres;
- Renforcer la capacité organisationnelle;
- Améliorer la capacité d'adaptation du secteur ;
- Identifier et combler les lacunes sectorielles dans l'offre de services de logement;
- Mobiliser la communauté





Fonds de transformation du secteur

Projets locaux

Projets d'impact sectoriel

Critères d'admissibilité



Volet Projets locaux



- Les subventions sont accessibles aux fournisseurs de logements communautaires (coopératif, sociale ou OSBL), fiducie foncière ou fournisseurs de services du secteur
- Le projet doit relever à la fois d'au moins un objectif du fonds et d'un axe prioritaire du Centre ainsi que les types d'activités admissibles
- La subvention doit servir exclusivement à la réalisation du projet pour laquelle elle est demandée
- Le projet doit être achevé d'ici 2028
- Un organisme présentant une demande pour tout projet supplémentaire doit répondre à toutes les obligations associées aux ententes de financement antérieures ou en cours ayant été conclues avec le Centre



Fonds de transformation du secteur

Projets locaux

Projets d'impact sectoriel

Critères d'admissibilité



Volet Projets locaux

- Les activités proposées doivent profiter de façon évidente à la communauté locale. (Ex : fournisseurs de logements communautaires, quartier, etc.)
- Subvention maximale de 150 000 \$.



Volet Projets d'impact sectoriel

- L'organisme fait preuve d'une capacité avérée de mener à bien des projets d'envergure ayant un impact significatif.
- Les activités proposées doivent profiter de façon évidente au secteur du logement communautaire ou aux communautés elles-mêmes.
- Aucun plafond de financement.



Fonds de transformation du secteur

Projets locaux

Projets d'impact sectoriel

Types d'activités admissibles







Volet Projets d'impact sectoriel

- Enrichissement des connaissances et élaboration de nouvelles ressources, d'initiatives novatrices et de partenariats pouvant être adaptés et reproduits à différentes échelles en vue d'obtenir des résultats dans l'ensemble du secteur;
- Établissement de partenariats visant à renforcer les résultats qualitatifs au sein du secteur du logement communautaire;
- Exploration de nouveaux modèles d'affaires;
- Activités de consolidation, de coopération, de collaboration, de mutualisation, d'unification ou établissement de partenariats en vue de réaliser des économies d'échelle ainsi que de partager et de mobiliser les compétences et les biens;
- Toute autre initiative transformatrice correspondant aux objectifs du FTS.



Fonds de transformation du secteur

Projets locaux

Projets d'impact sectoriel

Types d'activités admissibles





- Diminution de **l'empreinte environnementale** (pratiques améliorées de gestion de l'énergie, programme de partage de véhicules pour locataires et employés, réduction de l'empreinte carbone, etc.);
- Mise en place de services comblant les manques identifiés en matière de logement communautaire;
- Mobilisation de la communauté autour d'un projet de logement;
- **Formation** adéquate destinée aux membres du conseil d'administration, aux gestionnaires ou aux membres du personnel;
- Évaluation organisationnelle ou financière;
- Élaboration d'outils de gestion.





Fonds de transformation du secteur

Projets locaux

Projets d'impact sectoriel

Types d'activités admissibles



- Création d'outils de communication et renforcement des pratiques de **réduction** de l'empreinte environnementale;
- Élaboration de nouveaux modèles financiers visant à renforcer la capacité de croissance du secteur;
- Projets et projets pilotes destinés à renforcer la capacité sectorielle;
- Élaboration d'outils de suivi et de collecte de données;
- Mise en place d'un service offert à grande échelle ou à une vaste communauté afin de répondre aux manques identifiés dans l'offre de services existante;
- Développement d'outils qui profiteront au secteur.



Fonds de transformation du secteur

M Projets locaux

Projets d'impact sectoriel

Ce que nous ne finançons pas



Volet Projets locaux



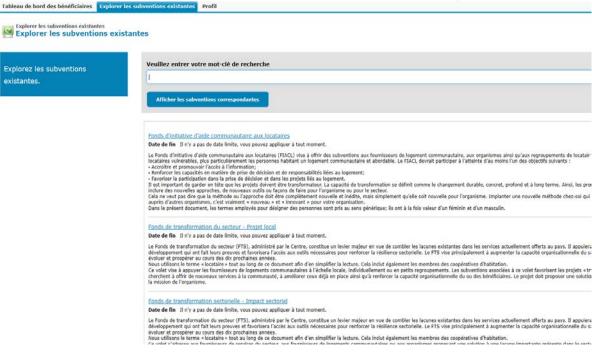
- Les travaux de construction ou de rénovation ;
- Le paiement de frais associés à des actions judiciaires ou à des mesures administratives la consultation juridique ne fait cependant pas l'objet de restriction —;
- L'assistance individuelle pour l'accès au logement;
- Toutes activités ne s'inscrivant pas dans l'un des axes prioritaires;
- Les dépenses encourues pour des activités entamées avant la confirmation écrite de l'octroi de la subvention par le Centre;
- Les activités qui ne sont pas « nouvelles » ou « transformatrices » pour les organismes, les fournisseurs ou le secteur;
- Les dépenses associées aux programmes de base, aux **services réguliers**, à l'administration et à l'exploitation;
- Les provisions financières pour des tâches devant être achevées à une date ultérieure;
- Les activités de financement;
- Les dépenses d'investissement.





- Faites une demande sur notre site <u>www.centre.support</u> en cliquant sur le lien vers notre *portail de financement.*
- À partir de ce moment, vous pouvez ouvrir un compte, choisir le fonds auquel vous souhaitez faire une demande et remplir la demande. Vous pouvez enregistrer la demande de subvention et y revenir au besoin.







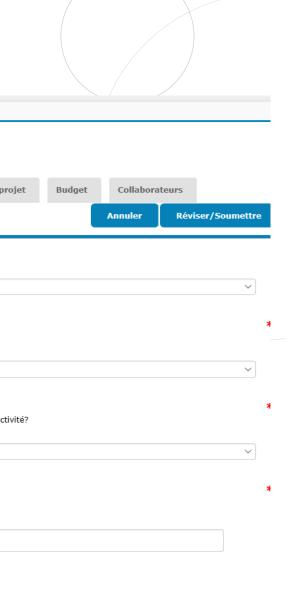


Tableau de bord des bénéficiaires Explorer les subventions existantes Profil				
Demande De Subvention Du Centre Fonds D'initiative D'aide Communautaire Aux Locataires				
Questionnaire d'Admissibilité Informations du Demandeur Contact secondaire Renseignements sur l'organisme Renseignements sur le pr	ojet Objectifs du projet Ja	olons du projet Budget	Collaborateurs	5
Pièces jointes			Annuler R	téviser/Soumettre
La valeur totale de votre projet ne dépasse pas 150 000 \$?				
- Aucun -				~
Êtes-vous un fournisseur de logements communautaire canadien (sans but lucratif, social ou coopératif), une association de locataires ou un organisme communautaire?				
- Aucun -				~
Le but, les objectifs ou la programmation associée relèvent des objectifs de financement, des domaines prioritaires et des activités éligibles mentionnés dans la section Description de	fonds de l'Initiative pour les locataires dan	ns la collectivité?		
- Aucun -				~
Quel est le nom de votre projet ?				
Sauvegarder Sauvegarder et Suivant Effacer les modifications				



Tableau de bord des bénéficiaires Explorer les subventions existantes Profil

Favoriser la participation dans la prise de décision et dans les projets liés au



Demande De Subvention Du Centre Fonds D'initiative D'aide Communautaire Aux Locataires Ouestionnaire d'Admissibilité Informations du Demandeur Contact secondaire Renseignements sur l'organisme Renseignements sur le projet **Budget** Collaborateurs Pièces jointes Objectifs du projet Jalons du projet **Annuler** Réviser/Soumettre Quel est le lien entre votre projet et les objectifs suivants? Cliquez sur modifier pour entrer les détails pour chaque objectif applicable. entries Show 10 Recherche Objectif Besoins ciblés ♦ Résultats Action Accroître et promouvoir l'accès à l'information. Modifier | Voir

- -Renforcement des compétences pour les membres offerts par le biais de sessions de formation Renforcer les capacités en matière de prise de décision et de responsabilités liées
 - -Un manuel de formation pour former les membres
 - -Soutien offert par une consultante
 - -Soutien pour les locataires issues de communautés culturelles

- -résultat du sondage de satisfaction : démontre une augmentation des compétences à la suite
- Augmentation de la participation aux activités de gouvernance
- -Augmentation de la participation des locataires issues de communautés culturelles

Modifier | Voir

Modifier I Voir

Suivant

logement.

Voir de 1 à 3 total 3 éléments

au logement.





Tableau de bord des bénéficiaires Explorer les subventions existantes Profil



Demande De Subvention Du Centre

Fonds D'initiative D'aide Communautaire Aux Locataires

Questionnaire d'Admissibilité Informations du Demandeur Contact secondaire Renseignements sur l'organisme Renseignements sur le projet Objectifs du projet Budget Collaborateurs Pièces jointes

Annuler Réviser/Soumettre

Veuillez entrer les dates de début et de fin, ainsi que les principales activités applicables aux 3 phases suivantes.

Cliquez sur modifier pour entrer les détails de chaque phase. Chaque phase doit être complétée.

Show 10 \vee e	ntries			Recherche
Jalon	♦ Date de début	≎ Date de fin	Activités principales (ressources humaines et matérielles internes ou externes)	
Planification et mise en place	03/12/2020	06/12/2020	-Campagne porte-à-porte, consultation publique, réunion de locataires, création d'un nouveau comité, élection du président du comité	Modifier Voir
Réalisation	03/12/2022	03/12/2023	-	Modifier Voir
Conclusion/Suivi	03/12/2024	03/12/2025	-	Modifier Voir
Voir de 1 à 3 total 3 éléments				Previous 1 Next

Suivant

Documents requis

En plus du formulaire de demande dûment rempli, les demandes soumises doivent comprendre tous les documents requis en fonction du montant de la subvention demandée, comme indiqué dans le tableau qui suit.

Projet	Documents requis	
Projet de moins de 25 000 \$	Si vous n'avez pas de lettre de recommandation, veuillez fournir les coordonnées de deux personnes avec qui nous pourrons communiquer au besoin : O Prénom O Nom O Téléphone O Adresse courriel O Nom de l'organisme O Relation avec l'organisme demandeur	
Projet entre 25 000 \$ et 49 999 \$	États financiers les plus récents Une lettre de recommandation	
Projet entre 50 000 \$ et 99 999 \$*	✓ États financiers les plus récents✓ Deux lettres de recommandation	
Projet de plus de 100 000 \$*	✓ États financiers les plus récents✓ Trois lettres de recommandation	

Veuillez noter que les références que vous fournirez devront :

appuyer votre proposition et étayer la capacité de votre organisme à mener à bien le projet proposé;

ET

provenir de personnes ayant une expérience connexe ou de vos partenaires dans ce projet.

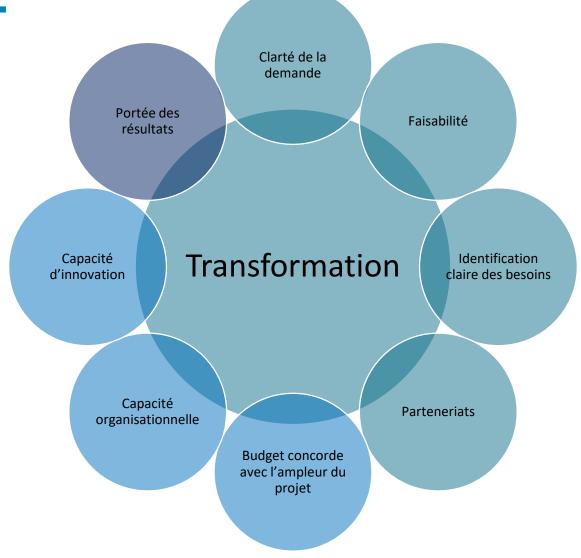




Type de fonds

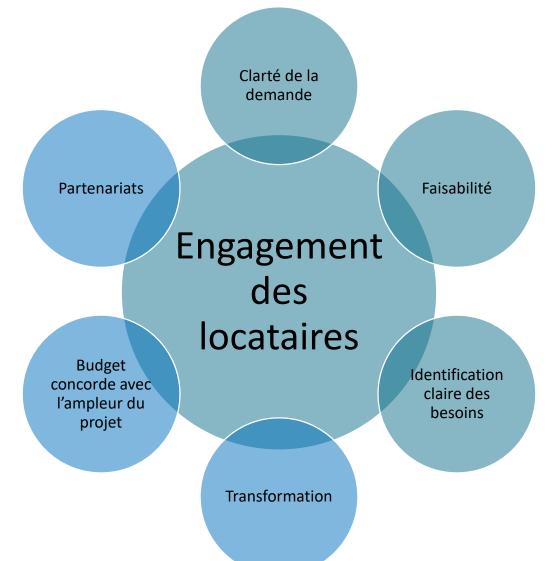


EVALUATION: FONDS DE TRANSFORMATION DU SECTEUR





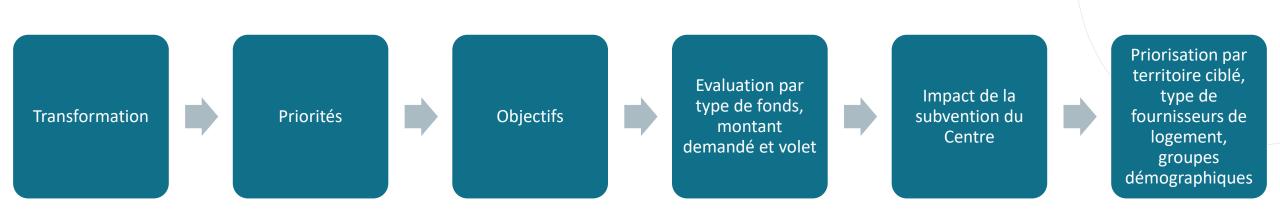
EVALUATION: FONDS D'INITIATIVE D'AIDE COMMUNAUTAIRE AUX LOCATAIRES







EVALUATION





Lignes directrices en matière de versements et de déclaration des activités

RAPPORTS

La section qui suit présente les exigences en matière de déclaration des activités ainsi qu'un échéancier de versements en fonction de la fourchette de financement et de la durée du projet. Il ne s'agit que de directives générales; des ajustements mineurs pourraient survenir selon les conditions et besoins particuliers de chaque projet.

Montant obtenu	Durée du projet	Déclaration des activités	Versements
≤ 50 000 \$	Moins d'un an	 Entretien téléphonique après 6 mois ou à mi- parcours Rapport final 	■ Début du projet : 70 % ■ Fin du projet : 30 %
≤ 50 000 \$	Plus d'un an	 Entretien téléphonique tous les 6 mois Rapport d'étape à mi-parcours Rapport final 	■ Début du projet : 70 % ■ Fin du projet : 30 %
> 50 000 \$	Plus d'un an	 Entretien téléphonique tous les 6 mois Rapport d'étape chaque année Rapport final 	 Début du projet : 40 % 2º versement : 30 % Fin du projet : 30 %
> 100 000 \$	Plus de 2 ans	 Entretien téléphonique tous les 6 mois Rapport d'étape chaque année Rapport final 	 Début du projet : 40 % Tous autres versements : à déterminer selon les besoins et la durée du projet Fin du projet : 20 %





RAPPORTS

CATÉGORIES PRINCIPALES DANS LE RAPPORT D'ÉTAPE ET LE RAPPORT FINAL

LE RAPPORT D'ÉTAPE ET LE RAPPORT FINAL

- Le projet
- Objectifs, besoins identifiés et résultats
- Échéancier et activités
- Sommaire financier

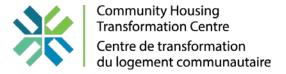
JUSTE LE RAPPORT FINAL

- Engagement dans la communauté et partenariats
- Documentation et couverture médiatique
- Conclusions et impact à long terme
- Partage des savoirs



Documents utiles

- Aide-mémoire
- Le formulaire de demande de subvention PDF
- Les rapports PDF
- Foire aux questions FAQ
- Exemples de formulaires de demande de subvention





centre.support





Décembre 2019



Avant de pouvoir officiellement:

- Présenter vos demandes de financement
- Parcourir notre inventaire de ressources

D'ici là, n'hésitez pas à:

- Nous contacter pour toute information

www.centre.support





CONTACTEZ-NOUS!



info@centre.support



www.centre.support



QUESTIONS ET RÉPONSES



